L'adresse—M. Bradley

qu'on les paie pour créer des emplois à court terme qui ouvrent droit à des prestations d'assurance-chômage. Les priorités du gouvernement sont faussées. Qu'il donne aux petites entreprises un motif de prendre de l'expansion, une raison de croire en l'avenir, et elles créeront d'elles-mêmes des emplois, et des emplois permanents.

J'ai soigneusement cherché d'autres lueurs d'espoir, monsieur le Président, et j'en ai trouvé pour le tourisme dans le passage suivant:

L'industrie touristique est une source de revenus pour des centaines de milliers de Canadiens et elle revêt une importance particulière pour les petites entreprises. Le gouvernement se concertera donc avec cette industrie et les provinces pour mettre au point une stratégie nationale du tourisme destinée à promouvoir les attraits de chaque région. Et une vigoureuse campagne de promotion des centres d'intérêt du Canada sera lancée au pays et à l'étranger, en particulier aux États-Unis.

C'est bien de prendre des mesures pour stimuler le tourisme. Toutefois, le principal problème de l'industrie touristique canadienne en est un de frais à l'heure actuelle. A l'exception d'une mention qui n'engage à rien à l'égard de la réduction des tarifs aériens, il n'en est pas question dans le discours du trône. Par exemple, avant la hausse de la taxe d'accise sur l'alcool, en septembre dernier, le prix que payaient les restaurants de l'État de New York pour les boissons alcooliques équivalait aux trois quarts seulement de celui que payaient les restaurants de l'Ontario.

L'essence se vend plus cher, presque deux fois plus cher, au Canada qu'aux États-Unis, ce qui encourage ceux qui voyagent d'est en ouest à le faire via les États-Unis plutôt que via le Canada. Souvent, les décisions gouvernementales ne tiennent pas compte des répercussions sur l'industrie du tourisme. Il faut faire davantage dans ce domaine pour être réaliste.

J'ai quand même trouvé un point intéressant, monsieur le Président, dans le passage suivant:

Le gouvernement présentera donc un projet de loi pour donner suite aux encouragements fiscaux à la recherche et au développement promis dans le budget d'avril.

J'aurais préféré voir cette mesure présentée et débattue en avril dernier, après le budget. Mieux vaut tard que jamais, cependant. Laissons le gouvernement la proposer. Je suis ravi de voir que le gouvernement a toujours l'intention de «conclure avec le Japon un accord sur l'automobile avantageux pour les deux pays». Et savez-vous quoi, monsieur le Président? Le réseau de VIA Rail va être amélioré. Je me souviens qu'il n'y a pas si longtemps, le gouvernement était décidé à réduire les services de VIA. Je me souviens de notre groupe de travail, qui avait conlu à la nécessité des services de VIA Rail. Le gouvernement libéral ne les avait pas moins soumis à des compressions. Il est rafraîchissant de voir que le gouvernement peut parfois changer d'idée.

J'aime l'idée d'Environnement 2000 qui s'accompagne d'une augmentation des crédits affectés à la recherche et au développement dans le domaine de la foresterie. Les forêts sont une ressource renouvelable à protéger et à développer. J'espère seulement qu'on réussira à trouver des plants. Le gouvernement ferait peut-être mieux à l'avenir de s'assurer que les ressources sont disponibles avant de lancer un projet.

Un paragraphe se lit ainsi:

Étant donné la tendance à la hausse du travail à temps partiel, des consultations seront engagées avec les provinces, les syndicats et les entreprises en vue d'accorder aux travailleurs à temps partiel le droit à la pension et aux avantages sociaux. J'applaudis à cette déclaration, monsieur le Président. Mais il faut faire plus que consulter. Des rapports et des recommandations sont entre nos mains. Il faut agir pour donner l'égalité au travailleur à temps partiel.

Il est question ici de la loi canadienne sur la santé que le ministre a présentée à la Chambre. Je suis un ardent défenseur de notre régime d'assurance-maladie et j'espère que nous pourrons en préserver l'universalité, sans tickets modérateurs ni surfacturation. Je souhaite, en fait, que nous puissions l'étendre à d'autres domaines où cela s'impose. Je rappelle toutefois au ministre que rien de tout cela n'est possible sans un financement fédéral satisfaisant, un engagement sincère de sa part et la collaboration des provinces.

Il semble qu'on puisse espérer une protection pour les propriétaires de maisons contre les taux d'intérêt hypothécaire et une certaine attention au financement à long terme des petites entreprises agricoles, commerciales et de pêche. J'attends plus d'information sur ces programmes, monsieur le Président, pour voir si l'offre qui en est faite en passant dans le discours du trône va se concrétiser.

Il y est question d'une mesure législative sur la faillite à l'intention des agriculteurs et je cite:

Un grand nombre de chefs d'entreprise, et surtout de fermiers, ont été durement touchés par les taux d'intérêt élevés, et leurs difficultés ont fait ressortir les insuffisances de notre législation sur la faillite. Le gouvernement entend réviser la loi actuelle afin d'en assouplir les dispositions, de créer un système d'arbitrage avant faillite à l'intention des fermiers et de mieux protéger les salaires des travailleurs

Je l'attends également, monsieur le Président, mais je voudrais signaler que ce sera le sixième projet de loi sur la faillite présenté par le gouvernement actuel depuis neuf ans. La loi sur la faillite a figuré à maintes reprises au *Feuilleton* depuis 1974, année où le premier ministre promettait de la présenter durant sa campagne électorale. Les projets de loi antérieurs étaient les suivants: C-60, S-11, S-14, S-9 et C-19.

Il y a quelques bonnes idées exposées dans le discours du trône. J'ai tenté de les examiner de façon constructive. Je le répète, je m'inquiète parce que je crains que ce ne soit simplement des idées qui ne s'incarnent dans aucune mesure concrète. J'attends avec impatience qu'elles soient présentées à la Chambre. Je dois avouer cependant, monsieur le Président, que je crains que d'ici les prochaines élections, tous ces beaux projets n'aboutissent à rien et ne soient que fumée comme les dernières promesses électorales au sujet de l'exemption d'impôt sur les gains de capital pour les agriculteurs et l'essence à bon marché. Si le gouvernement voulait vraiment agir dans le domaine agricole, il pourrait proposer une exemption sur les gains de capital, autoriser la Société du crédit agricole à offrir des obligations, supprimer les taxes sur l'essence et d'autres produits énergétiques utilisés dans l'agro-alimentaire.

• (1650)

Les Canadiens n'ont pas besoin des termes suivants qui apparaissent dans le discours du trône: ressources réaménagées, aide pour trouver des emplois, usage souple des fonds de la CAS, consultation pour planification, négociations en cours, projets en collaboration avec, disposition pour faciliter l'établissement, on se propose de chercher, une attention accrue sera accordée, des consultations seront entreprises. Le gouvernement doit prendre des mesures concrètes et proposer des orientations au lieu de faire des promesses.